

REGLEMENT INTERIEUR

◆ Les parents de tout enfant inscrit à la danse doivent être à jour de leur cotisation, avoir réglé le montant des cours, avoir la carte d'accès aux activités du Centre Social Municipal, fournir un certificat médical.

◆ Les horaires de début et fin des cours doivent impérativement être respectés et les élèves s'engagent moralement et physiquement à une fréquentation régulière des cours.

◆ Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à la prise en charge par le professeur et dès la fin du cours.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident avant ou après cette prise en charge.

De même, les parents sont tenus de s'assurer que le professeur est présent avant de laisser leur enfant.

◆ En cas d'absence, le professeur de danse devra avertir un responsable ou tout autre membre de la commission d'animation le plus tôt possible pour informer les parents (affiche sur la porte de la salle de danse).

Le cours pourra éventuellement être remplacé à un autre horaire ou pendant les vacances scolaires.

◆ Il est formellement interdit de rentrer dans la salle de danse avec des chaussures.

Les élèves doivent avoir les cheveux attachés.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas de vol.

◆ La commission d'animation est chargée de veiller à l'application de ce règlement, de régler tous les litiges qui peuvent survenir et de prendre toutes les mesures qu'elle jugera nécessaires en cas de non respect.

◆ Les enfants qui s'engagent à participer au spectacle de fin d'année doivent, sauf cas exceptionnel, assister à toutes les répétitions et prévenir le plus rapidement possible en cas de maladie ou empêchement.

◆ La commission d'animation fixe le début et la fin des cours de danse.

◆ La commission d'animation se réserve le droit de modifier s'il y a lieu le présent règlement.

.....
(coupon à retourner lors du premier cours)

Nom-Prénom :

Maman/papa de :

Adresse :

.....
Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement.

Fait à Sainte-Tulle, le :

Signature :